

MODELE DE RAPPORT D'ACTIVITÉ
PORTANT SUR L'ANNÉE 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
NORD-VALENCIENNES

Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation¹

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Nord-Valenciennes est compétente pour les arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Maubeuge et Valenciennes. Elle s'est réunie à 26 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

Les dépôts de dossier enregistrés dans le secrétariat Valenciennois de la commission de surendettement NORD-VALENCIENNES s'inscrivent en baisse significative, de 8,7 %, entre 2017 et 2018. Cette baisse est comparable à celle observée en HAUTS-DE-FRANCE (- 8,4 %) mais inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire national (- 9,6 %). Il a été déposé 4370 dossiers en 2018, contre 4784 en 2017.

La proportion de redépôts atteint désormais 50,1 % des dossiers (chiffres à fin septembre), vs 49,8 % (chiffre à fin septembre également) l'année précédente. Cette proportion reste stable, d'une année sur l'autre. A cet égard, la part des redépôts au terme d'une suspension d'exigibilité des créances est en baisse, passant de 15,1 % à 13,1 %.

Recevabilité et orientation

- recevabilité :

3944 dossiers ont été déclarés recevables par la commission, contre 4367 en 2017, soit une baisse de 9,7 %.

La part de dossiers déclarés irrecevables baisse de façon significative, passant de 285 à 227, soit une baisse de 20,4 %.

- orientation :

3992 dossiers ont fait l'objet d'une orientation, soit 10,1 % de moins qu'en 2017 (4441 dossiers orientés).

Les orientations vers un réaménagement des dettes restent légèrement majoritaires, à 50,4 %, mais sont inférieures aux données nationales (53,8 %).

Les orientations vers un rétablissement personnel représentent, quant à elles, 47,6 % du total pour les RP sans liquidation judiciaire, 2,1 % pour les RP avec liquidation judiciaire. Ces chiffres sont supérieurs aux références régionales (47,3 % et 1,3 %) et nationales (44,5 % et 1,6 %). Ils traduisent une grande précarité de la population, notamment à DENAIN, dans l'AVENOIS et dans la THIERACHE, où le taux de chômage atteint parfois 25 %.

¹ « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

Conciliation / mesures imposées / mesures d'effacement de dettes

Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs : 6,3 %, soit en-dessous des niveaux régional (7,4 %) et national (7,7 %).

Les mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement représentent 36,7 % des dossiers, part inférieure aux moyennes régionale (37,9 %) et nationale (38,5 %). 15,3 % des mesures comprennent un effacement partiel de dettes.

Mesures pérennes et mesures provisoires

La proportion de mesures pérennes (76,3 %) est du même niveau que les références régionale (76,7 %) et nationale (76,6 %).

PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

- La mise en œuvre des dispositions sur le suivi social et leur impact ne fait l'objet d'aucun suivi par la Commission ou par le tribunal, lesquels n'étant pas habilités pour ce faire.
- Les pratiques de prise en compte dans les mesures des LOA

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

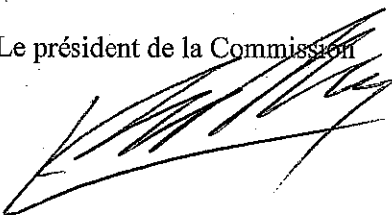
- La complexité de la procédure, le vocabulaire utilisé dans les courriers et la présentation des échéanciers de remboursement génèrent un non-respect des mesures par les débiteurs et ce d'autant plus que certaines zones géographiques du ressort de la commission connaissent des taux importants et très supérieurs à la moyenne nationale de personnes en situation d'illettrisme.
- L'incompréhension des débiteurs lors de la vente de leur bien immobilier qui aurait pour conséquence un loyer généralement supérieur aux mensualités contractuelles du prêt immobilier.
- Précarité de la population sur certain territoires du fait d'un chômage proche de 25 %

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

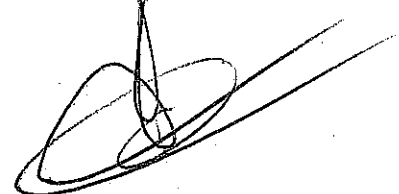
- Relations avec les créanciers :
 - Le traitement des réponses dématérialisées suscite parfois des désaccords entre les créanciers et les gestionnaires de dossiers de surendettement : les premiers demandent parfois à tort une intervention du gestionnaire sur certains types de créances en anomalie technique pour établir leur déclaration de créances, ce qui n'est pas possible de la part du gestionnaire. C'est le service technique du créancier qui doit intervenir pour résolution du problème.
- Relations avec les magistrats :
 - Difficultés d'organiser des réunions communes avec les magistrats du fait d'emplois du temps très chargés et d'un manque d'effectifs au niveau des tribunaux.

Date : Lille, le 28 février 2019

Le président de la Commission



Le secrétaire de la Commission



**RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRÉTARIAT
AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCÉDURE ET AVEC DES
ORGANISMES TIERS**

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	1	Réunion de concertation avec le juge et le greffe sur la transmission des dossiers, visant à conforter les relations entre le TI et la Banque de France.
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	0	
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	<i>Nombre de réunions : 14 Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 165</i>	Formations à la procédure de surendettement via les différents modules proposés par la Banque de France
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	<i>Nombre de réunions Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés</i>	
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	<i>Nombre de réunions Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés</i>	
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...		
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	3	Participation au forum de la maison de justice de Denain réunissant l'ensemble des acteurs de la sphère juridique pour des consultations gratuites d'usagers. 2 réunions avec les PCB

² (organisées ou participation)

ANNEXE N°1 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
DONNÉES D'ACTIVITE 2018

Période	2017	2018	variation 2017/2018 en %
Dossiers déposés	4784	4370	-8,7%
Proportion de dossiers déposés avec bien immobilier		14,9%	
Proportion de redépôts (sur 12 mois à fin septembre)	49,8%	50,1%	
Proportion de redépôts consécutifs à une suspension d'exigibilité des créances (sur 12 mois à fin septembre)	15,1%	13,1%	
Dossiers décidés recevables par la commission	4367	3944	-9,7%
Dossiers décidés irrecevables par la commission	285	227	-20,4%
Dossiers orientés par la commission	4441	3992	-10,1%
Proportion de dossiers orientés par la commission avec une capacité de remboursement négative et absence de bien immobilier		51,9%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un Rétablissement Personnel sans Liquidation judiciaire	47,5%	47,6%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers une Procédure de Rétablissement Personnel avec Liquidation judiciaire	1,5%	2,1%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un réaménagement de dettes	51,0%	50,4%	
Dossiers traités par la commission (A+B+C+D+E+G)	4795	5186	8,2%
Proportion de dossiers clôturés (y compris constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures) (A)	8,0%	6,9%	
Proportion de dossiers décidés irrecevables (B)	5,9%	4,4%	
Proportion de mesures imposées suite RP sans LJ (C)	39,7%	44,5%	
Proportion d'accords débiteur sur PRP avec LJ (D)	1,3%	1,3%	
Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs (E)	8,9%	6,3%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs réglant la situation de surendettement (F)</i>	6,2%	4,0%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs d'attente (consistant en un réaménagement ou un report des dettes)</i>	2,7%	2,3%	
Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement (G)	35,2%	36,7%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement réglant la situation de surendettement (H)</i>		26,5%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel réglant la situation de surendettement</i>		15,3%	
<i>Proportion de mesures imposées d'attente sans effacement (consistant en un réaménagement ou une suspension d'exigibilité des créances)</i>		10,2%	
<i>Proportion de solutions pérennes réglant la situation de surendettement (C+D+F+H)</i>		76,3%	
Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur la décision d'irrecevabilité ou déchéance		38	
Dossiers jugés irrecevables à la suite d'un recours sur la décision de recevabilité		16	

STRUCTURE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers décidés irrecevables par la commission*	4,4%	4,2%	4,6%
Part des accords commission sur Mesures imposées suite RP sans LJ*	44,5%	43,3%	41,5%
Part des plans conventionnels conclus*	6,3%	7,4%	7,7%
Part des accords commission sur mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement*	36,7%	37,9%	38,5%
Taux de solutions pérennes réglant la situation de surendettement*	76,3%	76,7%	76,6%

*en % de dossiers traités

ANNEXE N° 2 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
TYPLOGIE DE L'ENDETTEMENT

Nom commission	Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Valenciennes	Dettes financières	113 794	3 303	1 5 303	79,4 %	83 ,0%	13 620	4,0
	dont dettes immobilières	49 211	51 2	7 97	34,3 %	12, 9%	85 472	1,0
	dont dettes à la consommation	62 649	2 960	1 2 371	43,7 %	74, 4%	12 686	3,0
	dont autres dettes financières	1 935	1 738	2 135	1,3 %	43, 7%	648	1,0
	Dettes de charges courantes	15 925	3 222	1 3 303	11,1 %	81 ,0%	2 918	4,0
	Autres dettes	13 639	2 152	4 851	9,5 %	54 ,1%	1 191	2,0
	Endettement global	143 359	3 978	3 3 457	100, 0%	10 0,0%	15 734	7,0

Nom géographique	Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Hauts-de-France	Dettes financières	606 836	17 208	8 0 922	77,3 %	84 ,6%	13 878	4,0
	dont dettes immobilières	265 886	2 627	4 213	33,9 %	12, 9%	89 991	1,0
	dont dettes à la consommation	329 551	15 592	6 5 744	42,0 %	76, 7%	12 582	3,0
	dont autres dettes financières	11 399	8 972	1 0 965	1,5 %	44, 1%	687	1,0
	Dettes de charges courantes	89 488	16 408	6 8 391	11,4 %	80 ,7%	3 101	4,0
	Autres dettes	88 257	11 055	2 5 308	11,2 %	54 ,4%	1 327	2,0
	Endettement global	784 581	20 330	1 74 621	100, 0%	10 0,0%	16 785	8,0

Nom géographique	Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
France métropolitaine	Dettes financières	4 925 046	128 335	600 838	74,6%	86,8%	14 884	4,0
	<i>dont dettes immobilières</i>	2 321 153	21 505	37 583	35,2%	14,5%	93 503	1,0
	<i>dont dettes à la consommation</i>	2 493 589	115 651	474 676	37,8%	78,2%	12 734	3,0
	<i>dont autres dettes financières</i>	110 304	70 537	88 579	1,7%	47,7%	800	1,0
	Dettes de charges courantes	818 332	120 167	484 522	12,4%	81,3%	3 507	3,0
	Autres dettes	854 730	82 524	184 380	13,0%	55,8%	1 696	2,0
	Endettement global	6 598 108	147 853	1 269 740	100,0%	100,0%	19 426	8,0